



**Commune mixte de Courroux**

# **ASSEMBLÉE COMMUNALE**

**25 octobre 2021, 20h00**

**Halle de gymnastique Général-Guisan**

## Ordre du jour

---

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 28 juin 2021.
2. Information à la population sur le crédit-cadre de Fr. 3'600'000.- pour le projet de rénovation de l'Ecole secondaire du Val Terbi, qui sera soumis aux urnes lors du scrutin communal du 28.11.2021.
3. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Alimi Armend et de ses enfants Elza et Hana, originaires du Kosovo.
4. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de Mme Tyutyunnikova Rodrigues Da Rocha Tetyana, originaire d'Ukraine et son époux Rodrigues Da Rocha Antonio Fernando, originaire du Portugal.



## Ordre du jour

---

5. Valider la création d'un poste d'éducateur-trice à 60% pour la Maison de l'Enfance.
6. Clôturer et consolider le projet de rénovation de l'Ecole Bellevie.
7. Informations diverses du Conseil communal.
8. Divers.



---

**1/**

# **Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 juin 2021**

Rapporteur :

Mme Sandrine Imbriani, secrétaire communale



---

**2/**

**Information à la population sur le crédit-cadre de Fr. 3'600'000.- pour le projet de rénovation de l'Ecole secondaire du Val Terbi, qui sera soumis aux urnes lors du scrutin communal du 28.11.2021**

Rapporteur :

M. Raphaël Ciocchi, conseiller communal



## 2/ Information à la population – Crédit-cadre pour le projet de rénovation de l'ESVT

### Généralités

Le **Syndicat** de l'école secondaire du Val Terbi (ESVT) se compose des communes de **Courchapoix, Courroux, Mervelier et Val Terbi.**

La **parcelle** sur laquelle est construite l'ESVT, ainsi que ses **bâtiments**, sont la propriété du syndicat.

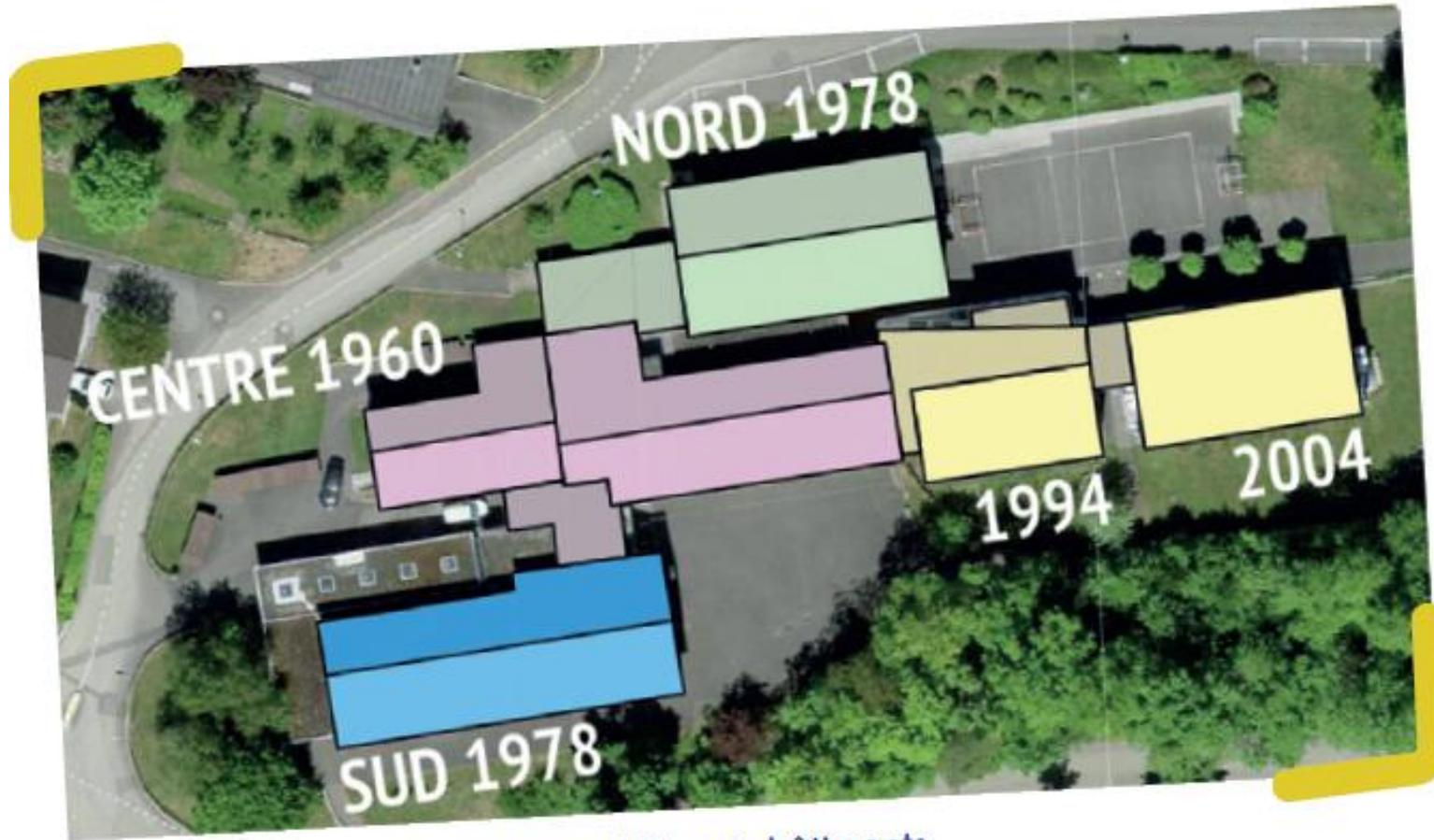
Les **charges totales liées aux investissements** sont réparties de la manière suivante :

Courchapoix	5.45 %
<b>Courroux</b>	<b>45.00 %</b>
Mervelier	5.80 %
Val Terbi	43.75 %



## 2/ Information à la population – Crédit-cadre pour le projet de rénovation de l'ESVT

---



Dates de construction des différents bâtiments



## 2/ Information à la population – Crédit-cadre pour le projet de rénovation de l'ESVT

---

### Contexte

- L'école secondaire du Val Terbi s'est agrandie au fil du temps, afin de devenir **un pôle d'enseignement important pour notre région.**
- Les **bâtiments de 1960 et de 1978** ont été **renovés de manière ponctuelle et sporadique**, en répondant aux urgences de vétusté. Cependant, plusieurs locaux, notamment les salles de classes, n'ont fait l'objet d'**aucun rafraîchissement** jusqu'à ce jour.
- Il devient dès lors **impératif de rénover toute une série de locaux, de salles de classe ainsi que la halle de gymnastique, afin d'offrir des conditions optimales et propices aux élèves et enseignants de l'école secondaire.**



### Objectifs de la rénovation

Les **différents bâtiments** sont défraîchis et usagés, mais **présentent de très bonnes qualités constructives**. Puisque la structure construite est viable, une rénovation est ainsi appropriée et rend l'investissement pertinent.

L'approche de la rénovation s'est basée sur **la nécessité et le besoin** et non pas sur le superflu.

**Quatre axes d'interventions** ont été analysés et sont proposés :

1. **rénovation intérieure**
2. **assainissement de la halle de gymnastique**
3. **assainissement énergétique**
4. **réaménagement des extérieurs**



## 2/ Information à la population – Crédit-cadre pour le projet de rénovation de l'ESVT

---

### **Présentation détaillée des quatre axes d'intervention**

par M. Brice Lachat, du bureau « B architecture ».



## 2/ Information à la population – Crédit-cadre pour le projet de rénovation de l'ESVT

Le crédit cadre se monte à **Fr. 3'600'000.-** (TTC).

La rénovation de l'ESVT n'est pas le seul objet d'investissement des communes membres. **Afin de ne pas surcharger les finances communales, il est prévu de recourir à l'emprunt.**

De même, afin de garantir le bon déroulement de la vie de l'école, **les travaux sont prévus essentiellement pendant les vacances scolaires et répartis d'ici à la fin de la prochaine législature communale.**

Le projet de rénovation, ainsi que l'installation photovoltaïque, ont fait l'objet de **demandes de subvention auprès des Autorités cantonales.**

Travaux	Total Fr.
Bâtiment Sud	730'660.-
Bâtiment Centre	536'750.-
Extensions 1994-2004	98'580.-
Halle de gymnastique	1'278'900.-
Isolation des combles	125'040.-
Aménagements extérieurs	290'360.-
Photovoltaïques	128'010.-
Honoraires architecte	242'400.-
Honoraires autres ingénieurs	117'200.-
Travaux préparatoires et nettoyages	52'100.-
<b>Total des travaux TTC</b>	<b>3'600'000.-</b>



## 2/ Information à la population – Crédit-cadre pour le projet de rénovation de l'ESVT

---

### Préavis des autorités politiques

Les **Exécutifs des 4 communes** sont favorables au projet ;

L'**Assemblée des délégués de l'ESVT** , lors de sa séance du 16 juin 2021, l'a préavisé favorablement ;

Le **Conseil général de Val Terbi**, lors de sa séance du 21 septembre 2021, recommande, à l'unanimité, d'accepter le crédit-cadre.

→ Toutes ces instances se réjouissent qu'un **projet cohérent et supportable financièrement** puisse se concrétiser à l'ESVT. **Aussi, elles vous invitent à soutenir la demande de crédit de Fr. 3'600'000.- lors de la votation populaire du 28 novembre 2021.**



---

**3/**

**Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Alimi Armend et de ses enfants Elza et Hana, originaires du Kosovo**

Rapporteur :

M. Philippe Membrez, Maire



---

**4/**

**Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire  
de Mme Tyutyunnikova Rodrigues Da Rocha Tetyana  
et M. Rodrigues Da Rocha Antonio Fernando**

Rapporteur :

M. Philippe Membrez, Maire



---

**5/**

**Valider la création d'un poste d'éducatrice à  
60% pour la Maison de l'Enfance**

Rapporteur :

M. Roberto Segalla, conseiller communal



## 5/ Valider la création d'un poste d'éducateur-trice à 60% pour la Maison de l'Enfance

---

### Quelques statistiques de la fréquentation de la Maison de l'enfance

Autorisation d'exploiter pour un total de 58 places pour la Maison de l'enfance. Ces 58 places sont réparties comme telles :

- 10 chez les bébés (0-18 mois)
- 10 chez les trotteurs (18 mois-24 mois)
- 14 chez les moyens (2- 4 ans)
- 24 chez les écoliers (4-12 ans).

Autorisation spéciale pour 15 enfants pour l'UAPE, antenne Bellevie.

### Statistiques des repas

#### Repas UAPE

- UAPE : une moyenne 26 enfants par jour
- Antenne Bellevie : une moyenne de 15 enfants par jour
- Repas de l'UAPE : varient de 35 à 54 repas, selon les jours

#### Repas Crèche

- Repas 0 - 2 ans : 12 en moyenne sur la semaine
- Repas 2 - 4 ans : 17 en moyenne sur la semaine



## 5/ Valider la création d'un poste d'éducateur-trice à 60% pour la Maison de l'Enfance

---



## 5/ Valider la création d'un poste d'éducateur-trice à 60% pour la Maison de l'Enfance

Groupes	Norme canton	Situation Courroux	%± EPT
Bébés	300	290	-10%
Trotteurs	238	240	2%
Moyens	246	250	4%
UAPE	231	180	-51%
<b>Totaux</b>	<b>1018</b>	<b>960</b>	<b>-55%</b>

Actuellement, nous sommes en déficit de 55%, soit un 0.55 poste, pour l'encadrement selon les normes cantonales.

Avec cette création de poste, nous couvrirons les normes cantonales exigées.



## 5/ Valider la création d'un poste d'éducateur-trice à 60% pour la Maison de l'Enfance

---

- Afin de respecter un encadrement efficient et maintenir l'image de marque de notre Maison de l'enfance ;
- Afin de respecter les normes cantonales en vigueur pour l'accueil de la petite enfance

**Nous vous proposons ce soir de valider la création d'un poste d'éducateur-trice à 60% pour la Maison de l'enfance.**

- Cela permettra de fidéliser nos employés de la maison de l'enfance.
- Cela diminuera les interventions actuelles des remplaçants qui sont essentiellement du travail sur appel.
- Cela permettra de stabiliser et minimiser les changements des éducateurs et ainsi proposer un meilleur encadrement des enfants.

**Le petit pourcentage restant de 5% permettra de stabiliser l'équipe pédagogique.**



---

**6/**

# **Clôturer et consolider le projet de rénovation de l'Ecole Bellevie**

Rapporteur :

M. Raphaël Ciocchi, conseiller communal



## 6/ Clôturer et consolider le projet de rénovation de l'Ecole Bellevie

---



## 6/ Clôturer et consolider le projet de rénovation de l'Ecole Bellevie

### Après 3 ans de travaux, le résultat en images !

En concentrant les interventions sur les périodes de vacances scolaires afin de limiter le dérangement des usagers, la rénovation a permis :

Un **assainissement énergétique** du bâtiment par une isolation intérieure complète et **l'amélioration de son accessibilité** pour les personnes en

situation de handicap par la construction d'un ascenseur et l'adaptation des installations sanitaires.



*Isolation intérieure*



*WC Elèves après leur désamiantage*



*Intégration douce de la cage d'ascenseur*



*Réalisation de nouveaux WC adaptés*



### Le projet visait également à optimiser l'utilisation du deuxième étage.

Cette partie de l'édifice comprenait une ancienne halle de gymnastique devenue au-jourd'hui une grande salle polyvalente avec cuisine attenante permettant d'accueillir jusqu'à 100 personnes pour des séances, par ex. assemblées ou conférences.



## 6/ Clôturer et consolider le projet de rénovation de l'Ecole Bellevie

### Enfin, une remise aux normes scolaires...

...actuelles avec notamment l'ouverture de portes permettant les passages entre salles de classe, l'aménagement d'une cuisine adaptée aux enfants, le changement complet des luminaires, l'insonorisation des corridors et couloirs.



« J'aime les portes pour aller dans les autres classes. »

*Vestiaires, rez-de-chaussée*



« La vie est belle à l'école de Bellevie. »

« Les meubles sont autrement. »

*Salle de classe 1P-2P, rez-de-chaussée*



## 6/ Clôturer et consolider le projet de rénovation de l'Ecole Bellevie

---



## 6/ Clôturer et consolider le projet de rénovation de l'Ecole Bellevie

Rubrique	Devis TTC	Effectif TTC
Gros œuvre	260'000	269'912.80
Fenêtres, volets, stores intérieurs	290'000	290'482.75
Installation électrique	230'000	226'227.40
Isolation	350'000	345'636.50
Installations sanitaires	120'000	112'356.85
Chauffage	70'000	68'461.05
Aménagements intérieurs	400'000	416'378.35
Ameublement	180'000	182'000.85



## 6/ Clôturer et consolider le projet de rénovation de l'Ecole Bellevie

Rubrique	Devis TTC	Effectif TTC
Etudes préliminaires et travaux prépar.	130'000	119'692.70
Honoraires	170'000	163'320.05
Frais annexes (autorisations, taxes, ...)	50'000	40'863.40
Réserve	250'000	231'148.70
<b>Total</b>	<b>2'500'000</b>	<b>2'466'481.40</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Patenschaft</b>		<b>300'000</b>
<b>RCJU-SEN</b>	<i>environ</i>	<b>500'000</b>



---

**7/**

# **Informations diverses du Conseil communal**

Rapporteur :

M. Philippe Membrez, Maire



# Commission Spéciale de l'Action Sociale

## Aînés – Sortie Ciné



# Commission Spéciale de l'Action Sociale

## Aînés – Dîner



# Commission Spéciale de l'Action Sociale



# 8/ Divers

